



Adoptez ces 5 bonnes pratiques au volant

Dans le cadre de sa campagne de sensibilisation « Ne laisse pas ton accélérateur partir en peur, RALENTIS ! » la Ville vous présente 5 habitudes à privilégier au volant, afin de prévenir les comportements inadéquats sur la route, tels que le non-respect des limites de vitesse.

Conduisez reposé

Chaque année au Québec, la fatigue au volant entraîne en moyenne 87 décès et 7 111 blessés. La fatigue compromet votre vigilance, votre concentration, votre jugement, votre mémoire et votre temps de réaction, accentuant ainsi les risques d'accidents. En revanche, une bonne nuit de sommeil aidera à vous sentir alerte et dispos lors de vos déplacements.

Portez toujours votre ceinture de sécurité

Le port de la ceinture de sécurité réduit de moitié le risque de blessures graves ou de décès en cas d'accident. Et plus la vitesse de conduite est élevée, plus l'impact est grand. C'est pourquoi le Code de la sécurité routière du Québec oblige tous les occupants d'un véhicule à porter la ceinture de sécurité, sauf lors d'une manœuvre de recul.

Adaptez votre conduite à votre environnement

Soyez conscient de ce qui se passe autour de vous lorsque vous conduisez et pensez à adapter votre vitesse en conséquence : comportements des autres usagers, conditions de la route, densité de la circulation, signalisation, etc. Vous serez ainsi capable de mieux anticiper les situations à risque.

Signalez vos intentions

Avant d'effectuer un changement de voie, un dépassement, un virage ou un arrêt, communiquez adéquatement vos intentions aux autres usagers de la route, en vous assurant qu'ils puissent bien les comprendre (ex. : clignotant, code gestuel, sonnette de vélo, avertissement verbal) et qu'ils vous laissent l'espace et le temps nécessaires pour faire votre manœuvre.

Soyez courtois

Afin de favoriser un partage de la route harmonieux et sécuritaire, tous les usagers de la route doivent se considérer avec respect et civisme les uns les autres, en adoptant des comportements coopératifs et responsables.

Pour plus de détails

Pour en savoir plus, visitez le villesblg.ca/partagezlaroute.